

saint-pardoux

Des travaux de réaménagements pour le foyer rural

Le vendredi 28 septembre a eu lieu le conseil municipal de Saint-Pardoux.

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal. Sandra Vidard, de l'opposition, a fait remonter une information du dernier conseil, concernant la convention habitat Nord-Deux-Sèvres, sur le projet de la ferme thérapeutique en souhaitant des modifications sur cette convention, en mentionnant que l'ensemble immobilier sera repris par la commune dans la quarantième année. Le maire Benoît Piron accepte avec ses conseillers la demande. Sandra Vidard, souhaite que soit installé un panneau signalétique de ralentissement de vitesse à 30 km/h, pour la dangerosité de certains carrefours due à la vitesse. Une réflexion entendue par le conseil sur une concertation de réaménagement sur certains axes.

Taxe de séjour des meublés de tourisme. Une réflexion soulevée déjà en début de mandat en 2014, précise le maire en proposant de délibérer sur la taxation sur les séjours de courte durée pour le gîte de l'Etape et l'air des campings caristes sur l'espace de la nouvelle boulangerie. Une compétence obligatoire en 2020, qui rentrera en vigueur en 2019. Demande de surseoir la taxe de séjour d'une année avant de prendre une décision finale sur la taxe de séjour.

Travaux de rénovation de l'ancien presbytère. Après les rénovations de la bibliothèque, la salle de l'Etape, des travaux sont envisagés à l'étage du bâtiment en amé-

geant quatre chambres pour huit couchages, en nuitées temporaires pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, les artistes, musiciens, etc. Plusieurs devis, ont été retenus : entreprise Lamarche, électricité pour 2.061 € HT ; plomberie et aménagement salles de bains, douche italienne, Philippe Naulin pour 1.0293€ ; menuiserie, entreprise Pellet 1.863 €. Total approximatif 16.000 €.

Travaux d'investissement pour la cantine municipale.

Changement de neuf fenêtres de la cantine municipale du foyer rural pour un montant de 7.004 €, ainsi que neuf volets roulants à 2.610 € et une porte vitrée à 4.800 €. Une demande de subvention a été soulevée par l'opposition pour alléger les frais des travaux. La municipalité a le projet futur d'acquiescer le bâtiment à côté de la poste pour l'installation de la cantine municipale.

Foyer rural. Johann Baranger, 1^{er} adjoint, propose des modèles de chaises pour changer celles existantes, devenues vieillissantes et cassantes, 180 chaises choisies seront commandées avec les chariots de transports, pour un budget alloué à hauteur de 35.000 €. Une question est soulevée sur l'aménagement audiovisuel dans la salle des fêtes, le matériel est obsolète et ne répond plus aux besoins du public et des intervenants professionnels. Anthony Peignon, membre du conseil, propose de réfléchir sur la réorganisation de l'agencement du foyer rural avant d'entreprendre cet achat informatique.